



LUXEMBOURG - ESCH-SUR-ALZETTE
LONGWY - ARRON - METZ - THIONVILLE

Luxembourg Esch-sur-Alzette
Longwy Arlon Thionville Metz

AVENANT N°1
A LA CONVENTION LELA+ EN DATE DU 9 JUILLET 2008
PORANT SUR LE CHANGEMENT D'IDENTITE DU RESEAU « LELA+ » EN « TONICITES »

ENTRE :

Les six villes membres du réseau transfrontalier à savoir :

- la Ville de LUXEMBOURG, représentée par son Bourgmestre en exercice, Monsieur Xavier BETTEL,
- la Ville D'ESCH-SUR-ALZETTE, représentée par son Bourgmestre en exercice, Madame Lydia MUTSCH,
- la Ville de LONGWY, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Edouard JACQUE, dûment autorisé à la signature du présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du 05 mars 2012
- la Ville d'Arlon, représentée par son Bourgmestre en exercice, Monsieur Vincent MAGNUS, dûment autorisé à la signature du présent avenant par délibération du Conseil Communal en date du 04 juin 2012
- la Ville de Metz, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Dominique GROS, dûment autorisé à la signature du présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2012
- la Ville de Thionville, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Bertrand MERTZ, dûment autorisé à la signature du présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2012

PREAMBULE :

- Par une « Déclaration d'intention pour la création d'un réseau de villes européennes » en date du 18 décembre 2007, il a été décidé de la création par les villes susvisées de la constitution d'un réseau de villes transfrontalier nommé « Réseau LELA+ » dont l'objectif est de « concevoir conjointement des études et des réalisations pour cumuler les compétences et les potentiels économiques, culturels et touristiques au profit de leurs citoyens et de leurs entreprises et pour prendre position commune concernant les aspects transfrontaliers par rapport aux dossiers et décisions nationaux des trois pays dans l'intérêt de favoriser le développement économique et urbain de la région frontalière ».

- Dans ce cadre, une « convention LELA+ » a été signée par les six villes membres le 9 juillet 2008, fixant ainsi le mode de fonctionnement régissant le réseau.
- Le 6 juillet 2011, dans l'optique de donner une nouvelle dynamique et davantage de lisibilité au réseau, les 6 villes adhérentes se sont réunies afin d'adopter la nouvelle identité du réseau qui se nomme désormais « **tonicités** ».

Le présent avenant vient ainsi modifier l'appellation du réseau.

Il demeure sans incidence sur le fonctionnement général du réseau.

ARTICLE 1 :

La « convention LELA+ » est complétée comme suit :

Sur décision des 6 villes membres, le réseau de villes transfrontalier « LELA+ » se nomme désormais « **tonicités** ».

ARTICLE 2 :

A l'exception de la nouvelle dénomination opérée au titre du présent avenant, les autres points figurant dans la convention demeurent inchangés.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant prendra effet à la date de la signature.

Fait à , le , en 6 exemplaires originaux.

Monsieur Xavier BETTEL
Bourgmestre de Luxembourg

Madame Lydia MUTSCH
Bourgmestre d'Esch-sur-Alzette

Monsieur Edouard JACQUE
Maire de Longwy

Monsieur Vincent MAGNUS
Bourgmestre d'Arlon

Monsieur Dominique GROS
Maire de Metz

Monsieur Bertrand MERTZ
Maire de Thionville